

Qu'est-ce qu'une situation géographique ?

■ Denise Pumain et Thérèse Saint-Julien : la France en situation

C'est une très vieille et bien jolie question de savoir si le territoire français doit son existence et ses caractéristiques à la géographie – entendue comme une disposition naturelle – ou bien si les hasards de l'histoire ou la détermination des peuples et de quelques grands hommes en sont seuls responsables. Comme toutes les questions à charge idéologique, elle n'aura jamais de réponse. Il ne s'agit certes pas de rouvrir le vieux débat, bien dépassé aujourd'hui, au sujet du « déterminisme physique » accusé de vouloir tout expliquer, jusqu'aux opinions politiques des habitants, par les climats ou la nature des sols. Mais on aimerait bien savoir quelle part de vérité se cache dans des affirmations à l'emporte-pièce comme celle de Paul Vidal de La Blache : « La France est un être géographique » ou de Fernand Braudel : « La géographie a inventé la France », ou encore dans la boutade de Pierre Daninos : « La meilleure constitution de la France, c'est sa constitution physique. » En fait, dans les explications de la France par sa géographie, il nous semble que ce qui compte avant tout, c'est sa situation géographique.

La situation géographique, c'est l'ensemble des propriétés qui caractérisent à un moment donné la position d'un territoire, dans sa dimension et dans ses relations aux entités territoriales qui fonctionnent à la même échelle, c'est-à-dire au même niveau territorial d'organisation : les communautés de voisinage, les régions, les États fonctionnent à des échelles différentes. Connaître la situation géographique d'un pays, c'est aussitôt deviner une foule de renseignements sur lui. Savoir que la France est aux latitudes tempérées de l'hémisphère nord, que c'est un morceau du vieux continent euro-



péen, que c'est un des quatre plus grands pays de la Communauté européenne, que c'est un pays situé à la charnière entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, c'est déjà savoir, sur la France et les Français, presque l'essentiel. Dans le système actuel du Monde, les dimensions d'un territoire, la force de l'économie d'un pays se mesurent relativement à celles des autres États, les conditions de vie des habitants et l'éventail limité des futurs possibles dans un avenir proche dépendent de l'appartenance aux grandes aires économiques et culturelles et de l'insertion dans les réseaux d'échanges.

L'exploitation d'une situation géographique par les sociétés tend à en perpétuer les avantages, à la maintenir ou à la renforcer. C'est en ce sens que l'on peut parler pour la France d'une « rente de situation », faite de l'accumulation sur le temps long des effets de plusieurs éléments de situation successivement avantageux. Mais une situation géographique n'est jamais donnée une fois pour toutes, que cette situation soit évaluée en termes de milieu physique, de position ou de dimension. Le milieu physique est lié à la situation en latitude et en longitude, et aux grandes unités du relief et de l'hydrographie. On pourrait le croire immuable : les mers et les montagnes, les plaines et les grands fleuves sont pratiquement fixes depuis le début de l'histoire des sociétés politiquement organisées ? Mais ces éléments fixes n'ont pas de valeur dans l'absolu. Dans leur compétition pour l'appropriation et la mise en valeur des ressources, et selon le contexte technique et économique du moment, les sociétés révisent constamment leur évaluation des avantages de chaque territoire. Les destins agricoles inversés de la Champagne crayeuse, « pouilleuse », puis richissime, et de la Champagne humide en sont une bonne illustration. Il faut donc apprécier la situation de la France par rapport à celle d'autres pays selon les systèmes de référence de chaque époque. On la situe souvent dans une bonne moyenne, sans richesse naturelle profuse, mais sans défaut majeur : diversité et variété des paysages, des sols et du climat, sans rigueur excessive ni aléas défavorables.



La position géographique change aussi, non pas en latitude et longitude, mais relativement aux autres foyers de population et d'activités, aux courants d'échanges. Là encore, la proximité doit être mesurée à une aune changeante, les distances évaluées en kilomètres élastiques au fur et à mesure que l'on parcourt le temps. La position géographique ne compte plus du tout dans les marchés financiers actuels, parfaits d'instantanéité, qui 24 heures sur 24 font fluctuer les monnaies tout autour du globe; elle n'intervient plus guère dans les transactions sur des produits de moins en moins pondéreux mais chargés de technicité et de coûts humains. Il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant très longtemps, la distance a pesé lourd dans la rencontre des hommes, l'acheminement des matériaux et la circulation des idées. Les similitudes actuelles entre pays situés dans une même région du globe et les contrastes entre les grandes aires économiques et culturelles sont d'ailleurs le produit de ces diffusions lentes. La position de la France l'a placée depuis dix siècles presque constamment soit au centre, soit à proximité des foyers d'innovation qui ont abouti à la constitution et au développement des États modernes : comment ne pas voir dans cette position l'une des explications principales de son propre développement.

La portée et les conséquences de l'insertion d'un pays dans les réseaux d'échanges dépendent de la dimension de son territoire, relativement aux autres. La position de la France a été longtemps renforcée par le fait qu'il s'agissait, par rapport aux conditions de l'époque, d'un État de grande dimension. Depuis, l'amélioration des techniques de communication et de maîtrise territoriale ont rendu viable le fonctionnement d'entités étatiques bien plus vastes, et les foyers d'innovation se sont déplacés vers d'autres continents. Ainsi, la situation relative de la France est-elle en train de s'amenuiser en termes de poids, de dimension et d'influence...

*Géographie universelle, La France, t. 2,
Hachette/Reclus, 1990, pp. 10-12.*